

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 24 NOVEMBRE 2014**Objet : CONVENTION CCI-SOGEPEA**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT

En prévision du programme 2015, la CCI et la SOGEPEA élaborent actuellement un projet de convention de partenariat.

La Chambre s'engagerait ainsi à participer aux deux évènements majeurs d'Ainterexpo : la Foire de Bourg et le Salon de l'Habitat, en contrepartie d'une mise à disposition gracieuse des espaces de stand.

De plus, la Chambre incitera les entreprises à "penser local" en exposant sur des manifestations organisées à proximité, notamment par un article dans le prochain numéro de Grand Angle 01.

La Chambre pourrait être présente à la Foire de Bourg 2015 en réduisant le budget global de l'opération car, afin d'optimiser les coûts, son stand sera volontairement générique et modulaire pour être réutilisé sur le Salon de l'Habitat en octobre 2015. La consultation sera lancée dans les prochaines semaines.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Président à finaliser et signer cette convention.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, autorise le Président à finaliser et signer la convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et SOGEPEA.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président